

demandant de nommer MM. les docteurs O.-F. Mercier et A. Bazin, experts, dans une cause de Davidson *vs* la Cité.

*Résolu:* D'acquiescer à cette demande, le montant à être payé à ces experts comme honoraires devant être préalablement fixé par ledit Département en Loi.

17.—Soumis les comptes suivants pour travail du soir, dont le paiement est recommandé par le greffier de la Cité: E. Gélinas, \$6; H. Dansereau, \$4; L.-F. Laflamme, \$4.

*Résolu:* D'autoriser M. le greffier à payer ces comptes à même les fonds affectés aux dépenses casuelles de son département.

18.—Soumis l'état suivant de la caisse pour la semaine finissant le 19 février 1909:

Encaisse en banque, 4 février 1909 . . . . .	\$ 09,848
Recettes . . . . .	103,960
Sur compte d'emprunt . . . . .	633,312
	<hr/>
	\$1,607,120
Déboursés . . . . .	158,409
	<hr/>
Encaisse en banque . . . . .	\$1,448,711

19.—*Résolu:* Que le contrôleur de la Cité reçoive instruction de préparer et de soumettre à la prochaine séance un état démontrant les sommes que la Cité est autorisée à emprunter conformément à la loi.

20.—Vu que dans l'intérêt de la Cité et de la bonne administration, il serait désirable qu'aucuns virements de crédits ne soient faits par les diverses Commissions avant que la Commission des Finances ait eu l'opportunité de prendre connaissance, d'une manière officielle, des changements que l'on demande de faire aux prévisions budgétaires annuelles préparées par elle et approuvées par le Conseil,

Qu'il soit en conséquence

*Résolu:* Que le contrôleur de la Cité reçoive instructions de ne certifier à l'avenir aucun rapport de Commissions, demandant l'autorisation d'opérer des virements de crédits, à moins que tel rapport ait été préalablement soumis à la Commission des Finances.

Que le secrétaire soit aussi requis de tenir un registre des virements de crédits recommandés par les Commissions et soumis à la Commission des Finances.

21.—*Résolu:* De nommer les sous-commissions suivantes:

#### Assistance municipale:

MM. les échevins Robinson, Martin, Guay. Son Honneur le Maire et M. le président de la Commission des Finances, membres ex-officio.

#### Propriétés municipales:

MM. les échevins Guay, J.-B.-A. Martin, Robinson et Laviolette. M. le président, membre ex-officio.

#### Réclamations:

MM. les échevins L.-A. Lapointe, Robinson, Guay et Larivière.

#### Pour effacer certains vieux comptes et détruire les débentures:

MM. les échevins J.-B.-A. Martin, Fraser et Laviolette. M. le président membre ex-officio.

#### Efficacité du service municipal:

MM. les échevins L.-A. Lapointe, président, Larivière et Fraser.

#### Re Difficultés avec la Commission du Port:

MM. les échevins Larivière, J.-B.-A. Martin et Robinson. M. le président membre ex-officio.

Toutes les résolutions précédentes, incompatibles avec la nomination de ces sous-commissions, sont pas les présentes abrogées et annulées.

22.—A la demande de M. L.-G.-A. Cressé, avocat, des réclamations de MM. Samson et Stonehouse sont renvoyées à la sous-commission des Réclamations.

Soumises des lettres de M. John MacVicar, secrétaire-trésorier de la Ligue des Municipalités Américaines, au sujet de la prochaine convention de cette Ligue qui doit

ment, asking that Drs. O. F. Mercier and A. Bazin be appointed experts, in the case of Davidson *vs* the City.

*Resolved:* To accede to said request, the amount to be paid said experts as fees to be previously fixed by the said Law Department.

17.—Submitted the following accounts for work done in the evening, payment of which was recommended by the City clerk: E. Gélinas, \$6; H. Dansereau, \$4; L. F. Laflamme, \$4.

*Resolved:* That the City clerk be authorized to pay said accounts and charge same against contingencies voted for his department.

18.—Submitted the following cash statement for the week ending the 19th of February 1909:

Cash in banks, February 4th, 1909 . . . . .	\$ 869,848
Receipts . . . . .	103,960
On a/c loan . . . . .	633,312
	<hr/>
	\$1,607,120
Disbursements . . . . .	158,409
	<hr/>
Cash in banks . . . . .	\$1,448,711

19.—*Resolved:* That the City comptroller be authorized to prepare and submit, at the next meeting, a statement showing the sums the City is authorized to borrow, according to law.

20.—Whereas in the interest of the City and of the good administration of its affairs, it is advisable that no variations be made by the different Committees before the Finance Committee has had an opportunity of taking cognizance, in an official manner, of the changes asked for in the annual estimates prepared by them and approved by Council.

Be it accordingly

*Resolved:* That the City comptroller be instructed not to certify, in the future, any report from a Committee, asking for authority to vary appropriations, unless such report be previously submitted to the Finance Committee.

That the secretary be also requested to keep a record of the variations recommended by the Committees and submitted to the Finance Committee.

21.—*Resolved:* To appoint the following sub-committees:

#### Municipal Assistance:

Ald. Robinson, J. B. A. Martin, Guay. His Worship the Mayor and the chairman of the Finance Committee, members ex-officio.

#### Civic properties:

Ald. Guay, Martin, Robinson and Laviolette. The chairman member ex-officio.

#### Claims:

Ald. L. A. Lapointe, Robinson, Guay and Larivière.

#### To write off accounts, and cancellation of debentures:

Ald. J. B. A. Martin, Fraser and Laviolette. The chairman, member ex-officio.

#### Re Efficiency of Civic service:

Ald. L. A. Lapointe, chairman, Larivière and Fraser.

#### Re Difficulties with Harbour Commissioners:

Ald. Larivière, J. B. A. Martin, Robinson.

The chairman, member ex-officio.

All previous resolutions, inconsistent with the appointment of the present sub-committees, are hereby repealed and annulled.

22.—At the request of Mr. L. G. A. Cressé, advocate, the claims from Messrs. Samson and Stonehouse were referred to the sub-committee on Claims.

23.—Submitted letters from Mr. John MacVicar, secretary treasurer of the League of American Municipalities,